22 novembre 2012

Écologie - version de 2012

Écologie - version de 2012

Sans être pionnière, la doctrine sociale de l'Église catholique a progressivement donné toute sa place à la thématique écologique. Un événement ecclésial majeur de ces dernières décennies.

Le souci écologique de la planète a mis du temps à s'imposer dans la doctrine sociale de l'Église, qui est en passe seulement ces dernières années d'intégrer une éthique de la terre, comme l'officialise d'une certaine manière l'encyclique *Caritas in veritate*. Mais là où certains attendaient une première « encyclique écologique », Benoît XVI offre plutôt une réflexion globale sur les emballements de la mondialisation en cours, qui perturbe à la fois nos schémas de développement, nos modèles économiques, nos structures sociales, et jusqu'aux fondamentaux matériels de l'existence sur cette planète. Il inscrit, à la suite de ses prédécesseurs, les défis écologiques dans la sphère du « moral », pas très loin des questionnements liés à la famille et à la bioéthique : la défiguration du monde est aussi une contestation – consciente ou non – du projet de Dieu pour l'humain et pour la Création entière.

Un fruit de la doctrine du développement des peuples

Le terreau d'une sensibilité chrétienne à l'écologie se retrouve dans une théologie de la Création et de l'Incarnation honorant la « chair » du monde. Mais celle-ci vit une cruelle éclipse au sein de la doctrine catholique contemporaine, qui rend difficile de penser et d'accompagner les questions actuelles de l'écologie[1].

Pour autant, les communautés chrétiennes ont aussi l'expérience du terrain, notamment celui du monde rural, où le lien à la vitalité des êtres et des choses se pose forcément. « En contact permanent avec la nature, telle que Dieu l'a créée et la gouverne, le travailleur des champs sait par expérience quotidienne que la vie humaine est entre les mains de son Auteur. Si dur que soit ce travail, l'homme s'y trouve encore maître de son monde par l'activité au milieu de la communauté.[2] » En s'exprimant ainsi en 1951, Pie XII évoquait les évolutions rapides au sein de l'agriculture occidentale d'après-guerre[3]. Curieusement, les acteurs chrétiens du monde rural, très actifs au sein de ces évolutions, seront parfois les plus lents alors à en reconnaître les paradoxes et les dangers.

L’autre espace pour la prise de conscience écologique dans l’Église catholique fut la contribution du Saint-Siège à la réflexion menée au sein des grands organismes onusiens. Les discours de Paul VI à la FAO (Organisation des nations unies pour l’alimentation et l’agriculture) font apparaître le lien toujours plus net entre crises alimentaires, modèles de développement économique et respect nécessaire de la terre. « Les biens et les fruits de ce monde ont été créés pour tous. Personne n’a le droit de se les réserver exclusivement, qu’il s’agisse de personnes ou de communautés, et tous, au contraire, ont le devoir grave de les mettre au service de tous.4 » Un thème repris un an plus tard dans l’importante encyclique *Populorum progressio*, sur le développement des peuples (1967). Il faut citer ici aussi Barbara Ward, une figure un peu oubliée mais qui fut une des premières avocates d’un développement durable. Cette économiste catholique fut déléguée du Saint-Siège dans diverses rencontres, dont celle de l’Assemblée œcuménique d’Upsala en 1968. Elle pointe dans son intervention la raison majeure pour laquelle les grandes réformes nécessaires pour plus de justice sociale ont du mal à aboutir *:* « C’est que nous ne considérons pas que les grandes obligations sociales qui ont réussi dans une large mesure à l’intérieur de nos nations débordent nos frontières. C’est aussi simple que cela.5 » La remarque vaut toujours aujourd’hui pour les urgents engagements écologiques à prendre sur le plan international.

Les textes suivants de Paul VI expriment de plus en plus clairement la prise en compte des questions écologiques, jusque dans leurs aspects les plus sombres. Tout en se félicitant des techniques modernes, il s’interroge ainsi sur leur mise en œuvre, qui « à un rythme accéléré, ne va pas sans retentir dangereusement sur l’équilibre de notre milieu naturel, et la détérioration progressive de ce qu’il est convenu d’appeler l’environnement risque, sous l’effet des retombées de la civilisation industrielle, de conduire à une véritable catastrophe écologique. Déjà nous voyons se vicier l’air que nous respirons, se dégrader l’eau que nous buvons, se polluer les rivières, les lacs, voire les océans, jusqu’à faire craindre une véritable ‘mort biologique’ dans un avenir rapproché, si des mesures énergiques ne sont sans retard courageusement adoptées et sévèrement mises en œuvre.6 » Dans la foulée, le cardinal Villot invitera à l’émergence d’un droit sensible aux urgences environnementales, basé sur le principe ancien du *primum non laedere* : d’abord, ne pas nuire7 !

Cette même année, pour le 80e anniversaire de l’encyclique *Rerum novarum*, Paul VI liste dans sa lettre apostolique *Octogesima adveniens* un ensemble de thématiques sociales émergentes que l’Église doit désormais considérer sérieusement, dont celle de l’environnement : « Brusquement l’homme en prend conscience : par une exploitation inconsidérée de la nature, il risque de la détruire et d’être à son tour la victime de cette dégradation. Non seulement l’environnement matériel devient une menace permanente : pollutions et déchets, nouvelles maladies, pouvoir destructeur absolu ; mais c’est le cadre humain que l’homme ne maîtrise plus, créant ainsi pour demain un environnement qui pourra lui être intolérable. Problème social d’envergure qui regarde la famille humaine

tout entière.8 » Au cours de la conférence de Stockholm, en 1972, Paul VI précise : « Pas plus que le problème démographique ne se résout en limitant indûment l'accès à la vie, le problème de l'environnement ne saurait être affronté avec les seules mesures d'ordre technique.9 »

Qui veut la paix préserve la terre

Enfin, un troisième espace de maturation de la prise de conscience écologique est celui de la contestation de la guerre et de la prolifération nucléaire, militaire et civile. L'Église oscille entre craintes liées aux pouvoirs inouïs laissés entre les mains de quelques-uns et confiance dans le discernement de la communauté humaine dans son ensemble à refuser le pire. « La croyance erronée qui fait reposer le salut dans un progrès toujours croissant de la production sociale est une superstition, (…) la plus dangereuse, car elle semble estimer impossibles les crises économiques, qui comportent toujours le risque d'un retour à la dictature10 », s'exclamait déjà Pie XII en pleine Guerre froide, avec des accents que certains altermondialistes ne renieraient pas. Les mouvements civils pour la paix vont trouver rapidement des lieux d'action sur ce thème au sein de l'Église. Étonnamment, l'équivalent n'est pas vrai pour la contestation anti-nucléaire. Il faudra attendre les événements de Creys-Malville en 1977 pour qu'un évêque français11 propose une première et prudente lecture éthique de ce choix technologique majeur, qui en souligne le déficit démocratique alors qu'il engage la vie des générations futures.

Le lien entre paix et environnement est consacré par Jean Paul II. L'ancien archevêque de Cracovie avait une sensibilité déjà ancienne à la beauté de la terre. Un de ses premiers gestes comme pontife romain, en 1979, fut d'ailleurs de se rendre à Assise, sur les pas de François, qu'il nommera patron universel des écologistes. Ses nombreux voyages lui permirent de constater l'accélération des pratiques destructrices de l'environnement, telles qu'il les déplore à Madagascar ou au Sahel12. Protection du patrimoine forestier, lutte contre la désertification et appauvrissement des sols, réduction des substances toxiques, sauvegarde de l'atmosphère : autant de chantiers urgents sont nommés explicitement, parce que l'humain « est plus l'intendant de la terre que le propriétaire discrétionnaire. » Au moment où le Mur de Berlin s'effondre, il fait de sa lettre annuelle pour la journée mondiale de la Paix un vibrant plaidoyer pour inviter chacun à travailler à un respect plus grand pour les choses de la terre13.

Un œcuménisme de terrain

Parallèlement, le mouvement œcuménique a vécu, notamment à Bâle en 1989, un véritable virage environnementaliste. Au couple d'action traditionnel de ces réseaux, « justice » et « paix », se trouve greffé un nouveau champ : le respect de

« l'intégrité » de la planète. Depuis plusieurs années, aussi bien du côté protestant qu'orthodoxe, des chrétiens se sont levés pour prendre part aux actions écologiques, tant dans le champ politique que militant. Le Conseil œcuménique des Églises fait souvent œuvre de précurseur dans le domaine : dès les années 1970, il a contribué à l'élaboration du concept de communautés durables. Et depuis vingt ans, il est présent à toutes les conférences de l'Organisation des nations unies sur le climat. Travaillant particulièrement sur la question de la justice climatique, le Conseil avait invité en 2009 toutes les églises à faire sonner leurs cloches pour réveiller les consciences. Particulièrement singulier aussi est le parcours du « patriarche vert », Bartholoméos I^{er}, qui, reprenant les intuitions de son prédécesseur, lance de nombreuses initiatives pour mobiliser les communautés chrétiennes. En 2002, dans ce qui va devenir « l'appel de Venise », il invite avec Jean Paul II les hommes de ce temps à une urgente conversion des modes de vie pour les refonder « sur une éthique écologique découlant de notre triple relation avec Dieu, avec nous-mêmes et avec la création. »14 La mobilisation pour la défense de l'environnement, au nom de la théologie chrétienne de la Création, devient un passionnant et nouveau chantier œcuménique.

La dignité de la terre

C'est bien une invitation à « rendre compte de l'espérance » qui est en nous, chrétiens, que la question écologique provoque inévitablement. Mais ce rapport plutôt positif aux enjeux écologiques est loin de faire l'unanimité dans les communautés de base, même si individuellement les esprits évoluent rapidement, notamment dans les jeunes générations actives. On retrouve les mêmes clivages concernant l'écologie dans les Églises que dans le reste de la société. Le regard chrétien n'apporte pas une expertise technique spécifique sur les questions de l'agriculture, des biotechnologies ou de la pollution. En revanche, il propose une perspective anthropologique et eschatologique qui devrait aider chacun à élargir son regard. Plus que jamais, les croyants vont devoir retrouver les mots de leur foi en la Création sauvée (Romains 8) pour rester capables de regarder en face ce qui détruit la beauté du projet originel de Dieu.

Le pape actuel a bien compris cet enjeu et, outre quelques habiles gestes médiatiques (les fameux panneaux solaires du Vatican), Benoît XVI apporte surtout un éclairage théologique. À l'écoute des alertes lancées par les scientifiques et les militants, il rappelle qu'une grande part de la solution se trouve dans une forme de développement humain qui honore « l'intégralité » de ses dimensions intérieures. Comme son prédécesseur, il lie la théologie de la Création à celle de la vie humaine dont le respect absolu est, selon lui, la mesure ultime pour vivre justement le respect pour le reste des vivants. La tradition chrétienne est riche aussi d'autres approches, complémentaires. Celles, encore en construction, ébauchées par les communautés qui se nourrissent de la théologie de la libération, ont ainsi saisi le lien constitutif entre le respect des petits de

l'histoire, les pauvres, les indigènes, les sans-terre et leur terre, espace indispensable de leur existence.

Non sans humour, Benoît XVI s'est aussi amusé, en septembre 2011, à surprendre ses auditeurs du Bundestag, dans un pays où les *Grünen* ont une forte place politique : « Des jeunes se sont rendu compte qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans nos relations à la nature; (…) que la terre a en elle-même sa propre dignité et que nous devons suivre ses directives. » Rappelant qu'il n'interfère pas ici dans les affaires politiques, il poursuit : « L'importance de l'écologie est désormais indiscutée. Nous devons écouter le langage de la nature et y répondre avec cohérence. » Il y voit un chemin urgent, garantissant d'abord une « écologie de l'homme » où liberté et responsabilité s'articulent avec un « développement intégral » dans lequel le respect du vivant sous toutes ses formes trouve sa place.

Avec les défis environnementaux, nous avons la chance de voir émerger sous nos yeux un nouvel aspect de la doctrine sociale de l'Église. À la croisée des expériences de terrain des milieux associatifs et des expressions politiques des organismes internationaux, les responsables de l'Église catholique prennent peu à peu la mesure de ce chantier. Il faut espérer que, comme dans d'autres domaines, la prise de conscience aide à passer à l'action, en cessant d'opposer de manière simpliste l'attention à l'humain et le respect de la terre. La vieille contestation15 qui laissait entendre que la foi chrétienne porte une grande part de la responsabilité d'un rapport faussé à la terre du monde occidental perdra ainsi de son acuité. La réflexion ecclésiale sur l'écologie nous renvoie à notre propre capacité à garder un rapport lucide sur l'histoire et les forces à l'œuvre.

**Dominique Lang est religieux assomptionniste, journaliste au Pèlerin. Il est cofondateur du trimestriel Les Cahiers de Saint-Lambert. Ensemble face à la crise écologique et il anime le blog « Ecology and churches ».*

1 On peut évoquer l'intervention de Mgr Garonne au cours des débats du Concile Vatican II en 1965 : « Le dogme de la Création est sans doute un de ceux dont le besoin se fait le plus sentir chez l'homme d'aujourd'hui, car plus l'homme pénètre dans les mystères de la nature, et plus il domine celle-ci, plus il est nécessaire qu'il voie et proclame qu'elle dépend de Dieu. » (*La Documentation catholique, DC* n° 1459, col. 2004-2006).

2 Pie XII, « Le pape évoque les problèmes de la vie rurale », 1951, *DC*, n° 1100, col. 987-902.

3 C'est aussi un thème des Semaines sociales de Nantes de 1950, qui dénoncent une agriculture tentée par un modernisme écologiquement aveugle et socialement destructeur.

4 Paul VI, « La faim dans le monde », 1966, *DC* n° 1472, col. 974-975.

5 Barbara Ward, « Nations riches et nations pauvres. Discours à l'assemblée

d'Upsala », 1968, *DC* n° 1523, col. 1490-1497.

6 Paul VI, « Discours à la FAO », 1970, *DC* n° 1575, pp. 1051-1056.

7 Cardinal Villot, « L'environnement. Lettre à l'union des juristes catholiques d'Italie », *DC* n° 1601, pp. 66-67.

8 Paul VI, « Lettre apostolique Octagesima adveniens », 1971, *DC* n° 1587, pp. 2-17.

9 Paul VI, « L'Église et la Conférence des nations unies sur l'environnement », 1972, *DC* n° 1613, pp. 668-669.

10 Pie XII, « Message de Noël aux fidèles et aux peuples du monde entier », *DC* n° 1216, col. 5-20.

11 Mgr Matagrin en 1977, après les événements violents autour de la centrale nucléaire de Creys-Malvile. L'enjeu du nucléaire : l'avenir de notre société, 1977, *DC* n° 1726, pp. 776-778.

12 Jean Paul II, « Il faut des garanties internationales pour la protection de l'environnement. Discours aux diplomates à Madagascar », 1989, *DC* n°1985, pp. 544-545 ; Jean-Paul II, « Je renouvelle mon appel solennel en faveur du Sahel », 1985, *DC* n°1950, pp. 936-940.

13 . Jean Paul II, « La paix avec Dieu créateur, la paix avec toute la création. Message pour la journée de la Paix », 1990, *DC* n° 1997, pp. 9-12.

14 Bartholoméos I^{er}, Jean Paul II, « La déclaration de Venise », 2002, *DC* n° 2278, pp. 868-870.

15 Portée, notamment, par Lynn White.

Pour citer l'article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//quelques-themes/104-ecologie-version-de-2012